

LA FRANCE : UNE PUISSANCE MARITIME

GEO 1.2

1 La France métropolitaine et d'outre-mer

LES TERRITOIRES DE LA FRANCE

L'Hexagone

● Départements et régions d'outre-mer (DROM*)

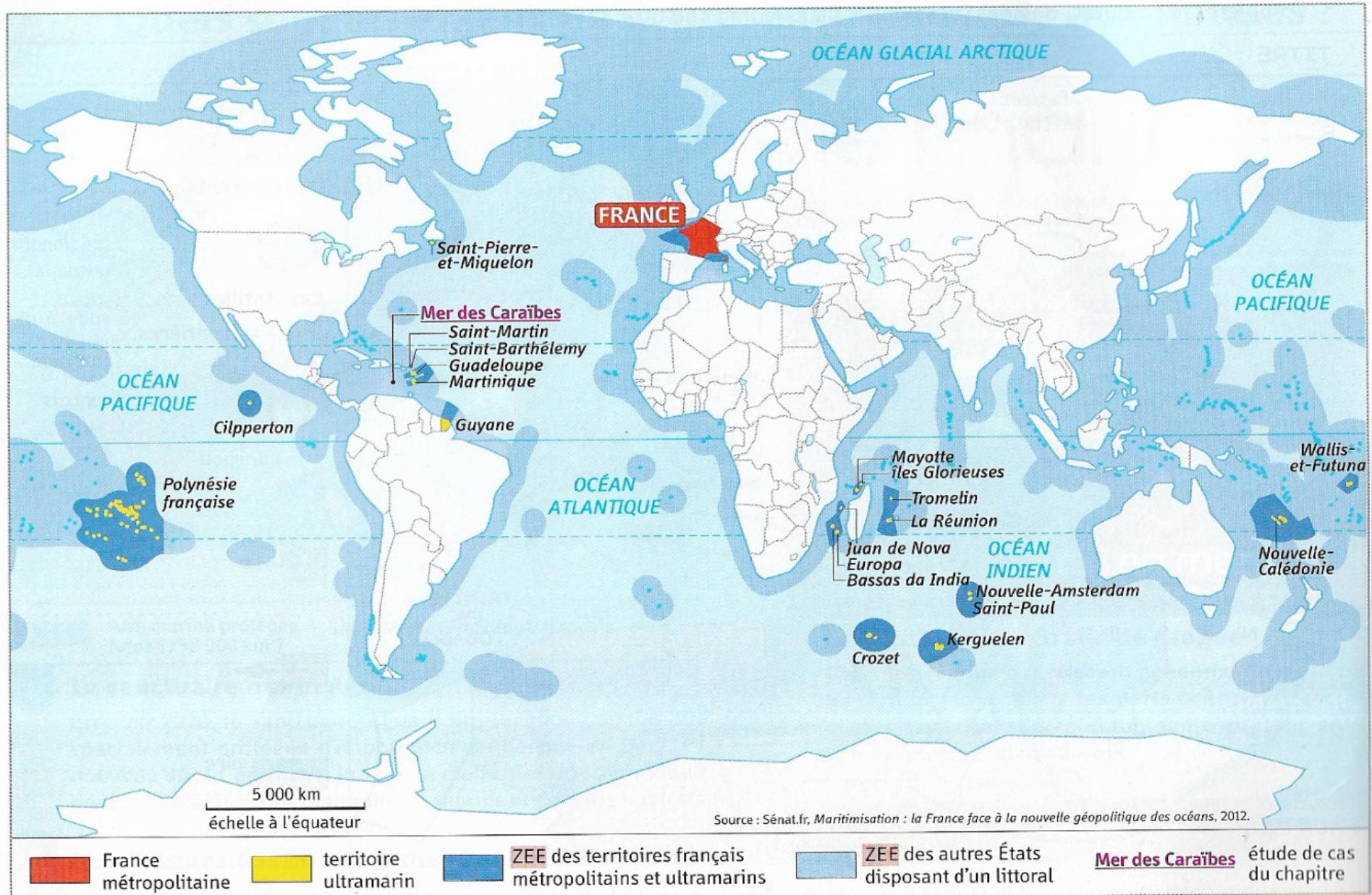
● Collectivités d'outre-mer (COM*) et Nouvelle-Calédonie

Zone économique exclusive française (ZEE*)



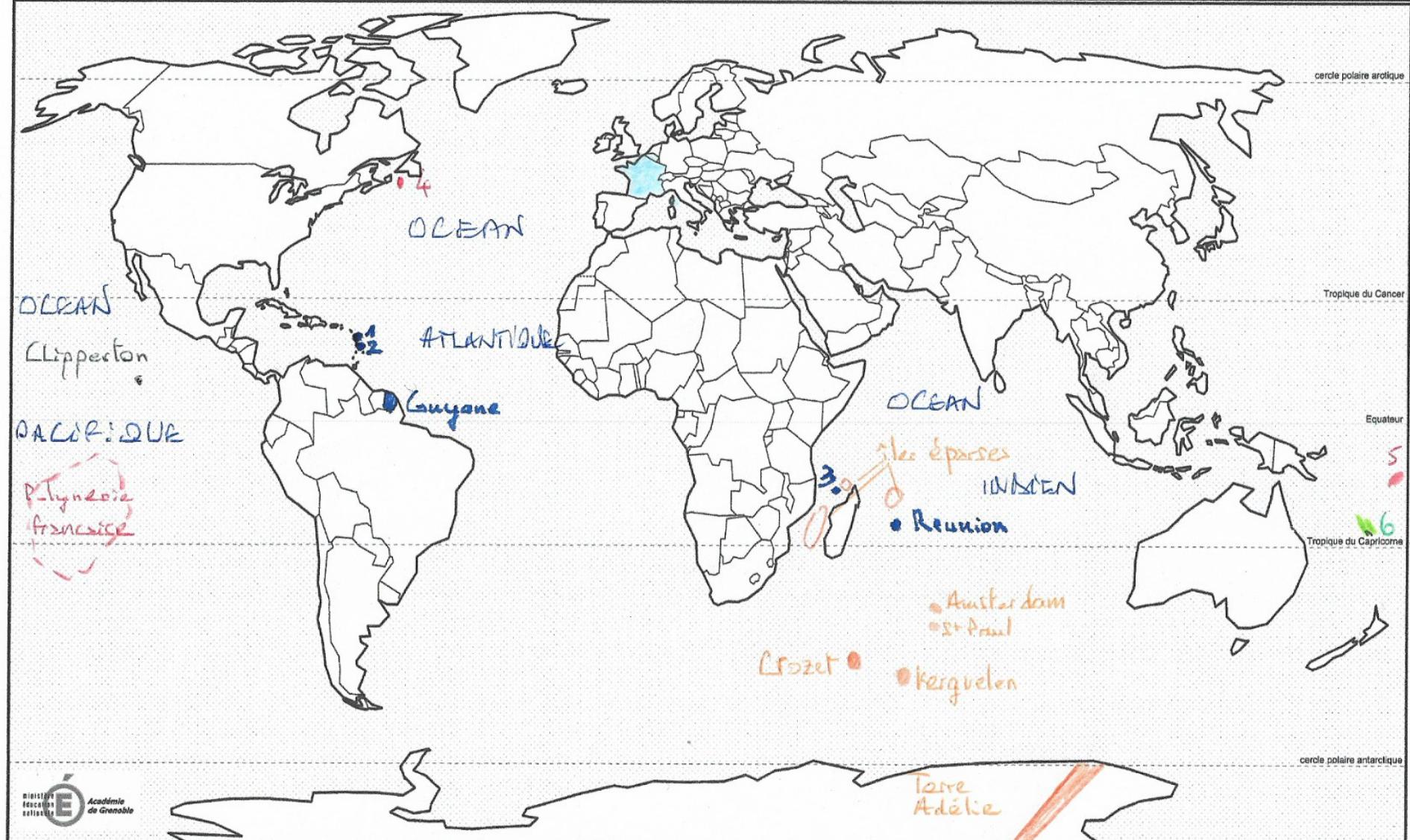
I – Le domaine maritime français

1 – La ZEE



Appellation	Territoires	Caractéristiques
DROM Départements et Régions d'Outre Mer	Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, Réunion	Lois de la République – département et région / RUP (Région Ultra Périphérique) de l'UE
COM Communautés d'Outre Mer (anciens TOM)	Polynésie , Wallis et Futuna, St Pierre et Miquelon	Statuts variés, assemblée délibérante, pouvoir exécutif local / associé à l'UE mais n'en faisant pas partie
TAAF Terres Australes et Antarctiques Françaises	Île St Paul, île Amsterdam, îles Crozet, îles Kerguelen, Terre Adélie, îles Eparses (= Bassas de India, Europa, îles Glorieuses, Juan de Nova, Tromelin)	Communautés territoriales sans catégorie particulière / associé à l'UE mais n'en faisant pas partie
Domaines public de l'Etat	Clipperton	Ministère de l'Outre Mer/ sans rapport avec l'UE
POM Pays d'Outre Mer	Nouvelle-Calédonie	Autonomie avancée : Assemblées provinciales, Congrès territorial / associé à l'UE mais n'en faisant pas partie

Titre : Les Territoires ultramarins de la France



Territoire métropolitain

Appellation	Territoires	Caractéristiques
DROM Départements et Régions d'Outre Mer	Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, Réunion	Lois de la République – département et région / RUP (Région Ultra Périphérique) de l'UE
COM Communautés d'Outre Mer (anciens TOM)	Polynésie , Wallis et Futuna, St Pierre et Miquelon	Statuts variés, assemblée délibérante, pouvoir exécutif local / associé à l'UE mais n'en faisant pas partie
TAAF Terres Australes et Antarctiques Françaises	Île St Paul, île Amster dam , îles Crozet, îles Kerguelen, Terre Adélie, îles Eparses (= Bassas de India, Europa, îles Glorieuses, Juan de Nova, Tromelin)	Communautés territoriales sans catégorie particulière / associé à l'UE mais n'en faisant pas partie
Domaines public de l'Etat	Clipperton	Ministère de l'Outre Mer/ sans rapport avec l'UE
POM Pays d'Outre Mer	Nouvelle-Calédonie	Autonomie avancée : Assemblées provinciales, Congrès territorial / associé à l'UE mais n'en faisant pas partie

Superficie et population de l'outre-mer estimées (2012)

	Superficie des territoires en km ²	Superficie de la ZEE en km ²	Population en milliers d'hab.
Départements dont :	91 721	614 800	2 139
Guadeloupe (+ Saint-Martin et Saint-Barthélemy)	1 705	170 000	460
Martinique	1 130	4 800	403
Guyane	86 000	130 000	236
Réunion	2 512	310 000	840
Mayotte	374	50 000	200
Collectivités dont :	23 252	6 770 000	529
Nouvelle-Calédonie	18 600	1 400 000	246
Polynésie	4 200	5 000 000	260
Wallis-et-Futuna	210	270 000	16
Saint-Pierre-et-Miquelon	242	50 000	7
Îlots et terres inhabités dont :	7 450	2 765 000	–
TAAF (+ Terre Adélie en Antarctique)	7 400 (432 000)	1 700 000	Quelques scientifiques
Îles éparses	44	640 000	–
Clipperton	6	425 000	–
France métropolitaine	547 000	340 000	63 460

Actuellement, les véritables richesses que recèlent les eaux de Tromelin comme celles des autres îles dont la France revendique la souveraineté, ce sont les ressources halieutiques. Or il faut bien admettre qu'en la matière, la France ne profite que très peu de cet avantage et ce n'est pas propre aux eaux de cet îlot. La pêche est une activité mal organisée et qui souffre d'un manque chronique d'investissement.

L'absence d'organisation de la filière entraîne une surexploitation des eaux côtières plus accessibles aux pêcheurs artisiaux alors que le large est presque abandonné. (...) Le discours sur la valeur du domaine maritime français a donc tendance à se déplacer sur un terrain différent : celui des ressources du sol et du sous-sol marin. Au début des années 2000, les cours élevés des hydrocarbures ainsi que les premiers résultats prometteurs de forages exploratoires dans la ZEE de la Guyane ont suscité quelques espoirs. Hélas, des analyses récentes sont venues les détruire. (...). Reste la question des ressources minérales profondes. Il s'agit des fameux nodules polymétalliques, mais surtout des sulfures formés par l'activité géothermale et des encroûtements cobaltifères, plus prometteurs. Il est étonnant de voir la place que prend ce sujet dans les discours officiels.

On assure ensuite que l'exploitation des gisements est « inéluctable » en raison de l'épuisement des ressources terrestres et de l'explosion de la demande en métaux rares. C'est ce qui motive la France, à l'instar de nombreux autres États, à revendiquer en vertu des accords internationaux une extension de son plateau continental. (...) En matière d'exploitation des ressources minérales marines, le défi technologique est gigantesque. De plus, les investissements à consentir sont tels que les financeurs hésitent à s'engager (...)

La rhétorique fondée sur la taille exceptionnelle du domaine maritime repose donc sur des bases fragiles et ce brillant avenir pourrait n'être au pire qu'un mirage. Sans doute faut-il envisager la puissance maritime française autrement.